



Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.08.2016

Numéro de version 1

Révision: 30.08.2016

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: JAX Premium Hydraulic Oil ISO 22, 32, 46, 68, 100 & 150

Code du produit: 44022, 44032, 44046, 44068, 44100, 44150.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

Emploi de la substance / de la préparation:

Lubrifiant, dans les cas où il n'y a pas de contact avec les aliments possible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

JAX INC.

W134 N5373 CAMPBELL DRIVE

MENOMONEE FALLS, WI 53051 USA

Tel: +01-262-781-8850

Fax: +01-262-781-3906

E-mai: patty@jax.com

Web: www.jax.com

Service chargé des renseignements:

REACH Only Representative

B-Lands Consulting

WTC, 5 Place Robert Schuman, BP 1516

38025 Grenoble, FRANCE

Tel: +33 476 295 869

Fax: +33 476 295 870

Email: europa@reach-compliance.eu

Web: www.reachteam.eu

1.4 Numéro d'appel d'urgence: France - INRS / ORFILA : +33 (0)1 45 42 59 59 (24h)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Non applicable.

Pictogrammes de danger: Non applicable.

Mention d'avertissement: Non applicable.

Mentions de danger: Non applicable.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.08.2016

Numéro de version 1

Révision: 30.08.2016

Nom du produit: JAX Premium Hydraulic Oil ISO 22, 32, 46, 68, 100 & 150**SECTION 3: Composition/informations sur les composants****3.2 Mélanges****Composants dangereux:**

CAS: 4259-15-8 EINECS: 224-235-5 Reg.nr.: 01-211949635-27	Zinc bis[O,O-bis(2-ethylhexyl)] bis(dithiophosphate) ----- Eye Dam. 1, H318; Aquatic Chronic 2, H411	0,3-<1%
CAS: 128-39-2 EINECS: 204-884-0 RTECS: SK 8265000	2,6-di-tert-butylphénol ----- Aquatic Chronic 2, H411; Eye Irrit. 2, H319	0,1-<0,3%

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.**SECTION 4: Premiers secours****4.1 Description des premiers secours****Remarques générales:** Aucune mesure particulière n'est requise.**Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.**Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.**Après contact avec les yeux:**

En cas de port de lentilles de contact, les retirer.

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion: Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****Moyens d'extinction:**CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.**Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers**Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.**SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.08.2016

Numéro de version 1

Révision: 30.08.2016

Nom du produit: JAX Premium Hydraulic Oil ISO 22, 32, 46, 68, 100 & 150

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

6.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Conserver dans un endroit frais et sec, dans des récipients hermétiquement fermés.

Indications concernant le stockage commun: Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuel

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.

Protection des mains:



Gants de protection

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

Protection des yeux:



Lunettes de sécurité avec protections latérales (EN 166).

Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.08.2016

Numéro de version 1

Révision: 30.08.2016

Nom du produit: JAX Premium Hydraulic Oil ISO 22, 32, 46, 68, 100 & 150**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Indications générales****Aspect:**

Forme: Liquide.
Couleur: Transparent

Odeur: Inodore
Seuil olfactif: Non déterminé.

valeur du pH: Non déterminé.

Point de fusion: Non déterminé.

Point d'ébullition: Non déterminé.

Point d'éclair 202 °C (ASTM D 92)

Inflammabilité (solide, gazeux): Non applicable.

Température d'inflammation: Non déterminé.

Température de décomposition: Non déterminé.

Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif.

Limites d'explosion:

Inférieure: Non déterminé.
Supérieure: Non déterminé.

Propriétés comburantes Non déterminé.

Pression de vapeur: Non déterminé.

Densité: Non déterminée.

Densité relative 0,85-0,89

Densité de vapeur. Non déterminé.

Vitesse d'évaporation Non déterminé.

Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: Non déterminé.

Coefficient de partage (n-octanol/eau): Non déterminé.

Viscosité:

Dynamique: Non déterminé.
Cinématique: Non déterminé.

9.2 Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Pas de données disponibles.

10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter Conserver à l'écart de la chaleur et de la lumière du soleil directe.

10.5 Matières incompatibles: Eviter les oxydants forts, les alcalins forts et les acides forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux: Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

Fiche de données de sécurité*selon 1907/2006/CE, Article 31*

Date d'impression : 30.08.2016

Numéro de version 1

Révision: 30.08.2016

Nom du produit: JAX Premium Hydraulic Oil ISO 22, 32, 46, 68, 100 & 150**SECTION 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë:****Effet primaire d'irritation:****de la peau:** Pas d'effet d'irritation.**des yeux:** Pas d'effet d'irritation.**Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.**Indications toxicologiques complémentaires:**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

SECTION 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité****Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.**Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**PBT:** Non applicable.**vPvB:** Non applicable.**12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets****Recommandation:** Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.**Emballages non nettoyés:****Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.**SECTION 14: Informations relatives au transport****14.1 No ONU****ADR, ADN, IMDG, IATA**

Non applicable.

14.2 Nom d'expédition des Nations unies**ADR, ADN, IMDG, IATA**

Non applicable.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport**ADR, ADN, IMDG, IATA****Classe**

Non applicable.

14.4 Groupe d'emballage**ADR, IMDG, IATA**

Non applicable.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.08.2016

Numéro de version 1

Révision: 30.08.2016

Nom du produit: JAX Premium Hydraulic Oil ISO 22, 32, 46, 68, 100 & 150**14.5 Dangers pour l'environnement:****Marine Pollutant:** Non**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non applicable.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.**SECTION 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

Eye Dam. 1: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 1

Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2

Aquatic Chronic 2: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 2